



Retrouvez-nous sur
www.spac-cfdt.org

CTP DGAC du 15 mars 2005 Quand la réorganisation du ministère touche la DGAC

Le CTP DGAC avait à traiter du dossier « Réorganisation Ministère de l'Équipement ». Mais la journée du 10 mars et ses conséquences étaient passées par là.

En ouverture de ce CTP, la CGT, soutenue par la CFDT et le SNCTA, ont protesté contre la manière dont l'administration a géré le mouvement social du 10 mars. Cette gestion a provoqué des dérapages et des dysfonctionnements engendrant des situations dangereuses pour la sécurité.

Le SPAC CFDT avait d'ores et déjà écrit au Directeur Général pour dénoncer les dangers liés au refus de mettre en place un service minimum et à la gestion de grève à l'emporte pièce.

Le Directeur Général a assumé pleinement la gestion mais reconnaît qu'il y a bien eu des dysfonctionnements. Il a demandé à la DSNA d'entreprendre des discussions bilatérales pour mettre en place une gestion qui concilierait le droit de grève, le maintien de sécurité et le droit des usagers.

La CFTC a fait une déclaration sur la crainte d'un certain nombre de TSEEAC par rapport à l'application de la loi de décentralisation ainsi que sur le non-respect de l'esprit du protocole concernant la campagne des avis de vacance d'emploi.

Les textes concernant la réorganisation de l'administration centrale du ministère et de celle du Conseil Général des Ponts et Chaussées dans lequel l'IGACEM est désormais intégrée, ont été approuvés.

Cette modification ne touche pas les personnels de la DGAC. Les personnels de l'IGACEM et du BEA conserveront leurs statuts de personnels DGAC et continueront d'être gérés comme actuellement. La nouvelle structure restera dans les locaux de Montparnasse.

Dans les questions diverses, nous avons soulevé l'écart entre les textes concernant les diverses primes et NBI de la DGAC par rapport aux textes de réorganisation. Avec l'accord de la Fonction Publique, la DGAC a obtenu que les textes anciens s'appliquent tant qu'ils n'ont pas été modifiés.

spac.cfdt@wanadoo.fr

SPAC/CFDT, Mas Aldebert, 34134 MAUGUIO Cedex
Lotus Notes : CFDT-National
Tél : 04 67 64 42 24
Fax : 04 67 22 13 63

SPAC/CFDT - 50 rue Henry Farman
75720 Paris Cedex 15
Lotus Notes : CFDT-DGAC
Tél : 01 58 09 45 55 - Fax : 01 58 09 45 81